HEBDO
Campus
UNIVERSITÉ DE MONCTON
Bulletin d'information
Vol. 20, no 31 19 avril 1990

Des efforts conjoints sont proposés pour le développement du CUS

L'Université de Moncton entamera des pourparlers avec le ministère provincial de l'Enseignement supérieur et de la Formation dans le but d'en arriver à une entente à long terme visant la création, à Shippagan, d'un centre d'enseignement postsecondaire qui aurait comme mission de promouvoir et de faciliter l'accès à l'éducation postsecondaire et la formation des adultes dans la Péninsule acadienne.

Tout comme l'avait fait le Sénat académique précédemment, le Conseil des gouverneurs s'est, à son tour, prononcé unanimement, samedi dernier, en faveur de l'approche recommandée par un comité conjoint de l'Université et du Ministère pour le développement de la constituante de Shippagan. Le Conseil demande, en effet, d'explorer à fond les possibilités intéressantes de développement contenues dans le rapport du comité.

C'est en juin dernier que ce comité a été formé, à la demande du gouvernement provincial. Il avait pour mandat d'identifier les efforts conjoints qui pourraient être entrepris par le Centre universitaire de Shippagan et par les collèges communautaires pour augmenter le niveau d'éducation et de la formation dans le Nord-Est du Nouveau-Brunswick.

Le rapport conclut que le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Formation et l'Université de Moncton doivent, non seulement maintenir leur action éducative respective, mais doivent unir leurs efforts par la concentration de leurs installations, de leurs services et de leurs ressources humaines et physiques, en créant à Shippagan, au moyen d'une entente cadre, un centre d'enseignement postsecondaire qui desservirait toute la Péninsule acadienne.

Autres décisions prises par le Conseil

- Deux nouveaux programmes d'études ont été approuvés, soit le programme combiné de baccalauréat en droit et de maîtrise en administration des affaires (LLB-MBA), ainsi que le certificat en éducation des adultes. Ce dernier sera soumis à l'approbation de la Commission de l'enseignement supérieur des provinces maritimes.

- Le Conseil a autorisé la création d'un Département d'administration publique au campus de Moncton, relevant de la Faculté des études supérieures et de la recherche. La date d'entrée en vigueur est le 1er juin 1990.

- Un comité du Conseil étudiera la question de la vente possible de terrains au Centre universitaire Saint-Louis-Maillet, d'Edmundston. Un rapport est attendu à la prochaine réunion du Conseil.

- Un ajustement de salaire de trois pour cent, rétroactif au 1er juillet 1989, a été approuvé pour les membres du corps professoral du Centre universitaire de Shippagan. Il s'agit d'une mesure exceptionnelle, semblable à celle qui a été prise au Centre universitaire Saint-Louis-Maillet, l'automne dernier, pour réduire l'écart avec les échelles de salaires du corps professoral du campus de Moncton.

- L'Université a été autorisée à signer une entente réciproque avec le Gouvernement du Nouveau-Brunswick pour permettre le transfert des pensions lorsqu'un employé ou employée quitte la Fonction publique pour occuper un emploi à l'Université, ou vice-versa. Une entente semblable a été signée, récemment, avec le gouvernement fédéral.

suite à la page 2

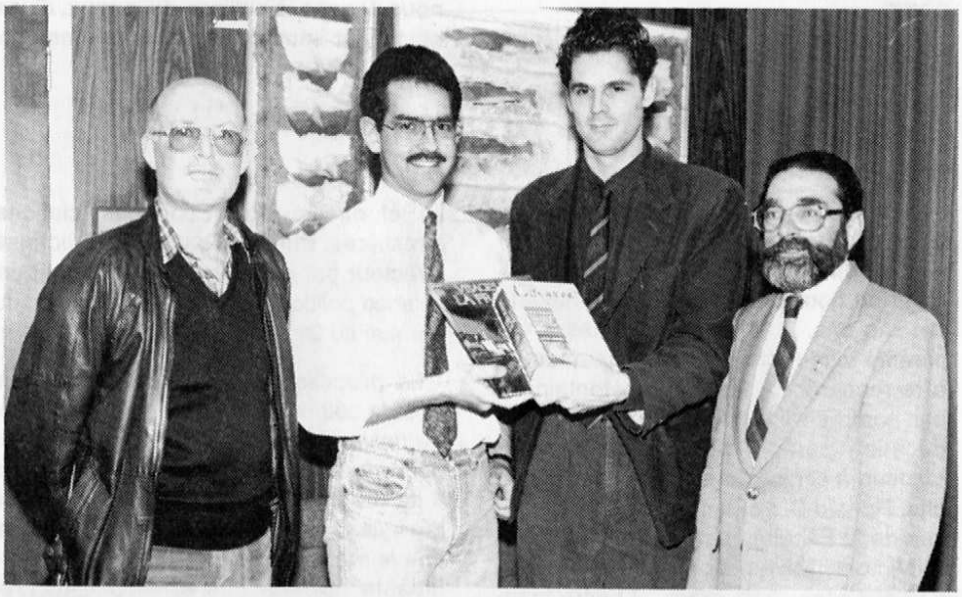

***PRIX EN TRADUCTION** - Le service culturel du Consulat de France en Atlantique remet annuellement des ouvrages à un étudiant finissant ayant obtenu la meilleure moyenne cumulative au baccalauréat spécialisé en traduction. Cette année, le prix a été remis à Bradley Horncastle, de Fredericton. Dans la photo, on aperçoit, de gauche à droite, Frédéric Grognier, directeur du Département de traduction et langues; Bradley Horncastle; Robert Trocmé, attaché culturel au Consulat; et Fernand Arsenault, doyen de la Faculté des arts.*

Vers une action commune

Le campus à l'heure du recyclage

par Louis Lapierre

Au milieu du XXe siècle, les citoyens du globe ont pu, pour la première fois, contempler leur planète du haut de l'espace. Plus tard, les historiens découvriront peut-être que cette vision a exercé sur la pensée, une influence plus grande encore que la révolution suscitée au XVIe siècle par Copernic, laquelle a bouleversé l'image que les humains se faisaient d'eux-mêmes en leur révélant que la Terre n'est pas le centre de l'Univers.

Des hauteurs de l'espace, la terre nous apparaît comme une petite boule fragile qui domine, non pas l'activité ou la créativité humaine, mais un réseau de nuages, d'océans, de végétation et de sols. L'incapacité de l'humanité à insérer harmonieusement son activité dans le cadre de ce complexe est en train de modifier fondamentalement les données des systèmes planétaires. Beaucoup de ces modifications, telles la diminution de la couche d'ozone et l'augmentation de CO_2, s'accompagnent de dangers qui menacent la vie sur terre. Ces réalités nouvelles, auxquelles on ne peut échapper, doivent être reconnues, et il faut les gérer.

Les quelques décennies à venir auront une importance cruciale. Le moment est venu de rompre avec les anciens systèmes. En cherchant à maintenir la stabilité sociale et écologique au moyen des vieilles méthodes de développement et de protection de l'environnement, on ne ferait qu'accentuer le déséquilibre. La sécurité doit être recherchée dans le changement.

Beaucoup de problèmes environnementaux auxquels nous faisons face aujourd'hui résultent directement d'activités économiques pratiquées dans la province, et le public en a largement pris conscience. Toutefois, les citoyens à part entière doivent assumer une partie de la responsabilité à l'égard de la situation que nous vivons présentement.

Les consommateurs doivent comprendre qu'en exigeant des pommes impeccables, il faudra peut-être accepter un certain niveau d'utilisation de pesticides. Manifestement, nous devons décider si l'avantage d'obtenir des produits d'apparence parfaite en vaut le compromis. La consommation de produits papetiers constitue un autre exemple du genre de concession que nous devons faire. Si nous tenons à utiliser du papier d'une blancheur immaculée, nous devons également être conscients du fait que le procédé utilisé pour blanchir ces produits peut entraîner des effets négatifs sur l'environnement.

L'information et l'éducation constituent la clef de garantie de notre accès aux renseignements requis pour prendre des décisions éclairées. On doit accorder plus d'importance au besoin de renseigner les citoyens sur la façon dont fonctionne le monde autour de nous, sur la façon dont nos besoins matériels et les choix que nous faisons chaque jour peuvent entraîner des conséquences pour l'environnement et notre qualité de vie.

En participant dès maintenant au programme de recyclage de l'Université, vous avez une occasion unique d'entreprendre un geste concret pour votre environnement. Souvenez-vous que le recyclage du papier requiert 50 pour cent moins d'énergie que la fabrication à partir du produit brut, et que chaque tonne de papier recyclé économise 17 arbres et 60 pour cent du volume d'eau de production, élimine 75 pour cent de la pollution par le CO2 et économise trois mètres carrés dans nos dépotoirs.

Alors qu'attendez-vous pour participer? Apportez votre papier aux poubelles bleues. Utilisez du papier recyclé pour votre courrier, vos notes de cours, etc. Faites votre part pour l'environnement. Les générations de demain vous en remercieront!

Efforts conjoints proposés au CUS...

suite de la page 1

- Le Conseil a procédé à la nomination de deux vice-recteurs et de plusieurs doyens et directeurs. Dans chaque cas, il s'agit de nominations pour des mandats de cinq ans. Léandre Desjardins a été nommé vice-recteur à l'enseignement et à la recherche. Marielle Préfontaine a été nommée directrice générale de l'Éducation permanente et vice-recteure adjointe à l'enseignement et à la recherche. Ronald C. LeBlanc a été nommé doyen de la Faculté des sciences sociales, et Victorin Mallet, doyen de la Faculté des sciences et de génie. Quatre mandats ont été renouvelés, soit ceux de Louis Malenfant, à titre de vice-recteur aux ressources humaines et aux affaires étudiantes, Fernand Arsenault, doyen de la Faculté des arts, Christophe Jankowki, doyen de la Faculté des études supérieures et de la recherche, et Roland LeBel, directeur de l'École des sciences forestières. Philippe Doucet a été nommé directeur par intérim du Département de science politique pour la période allant du 1er mai au 31 décembre 1990.

- Le processus actuellement en cours pour la sélection du vice-recteur du Centre universitaire de Shippagan a été suspendu jusqu'en juin. Le Conseil décidera à sa prochaine réunion s'il faut changer le règlement de l'Université qui précise que le mandat d'un vice-recteur de constituante ne peut être renouvelé qu'une seule fois. Le titulaire actuel du poste, Jean-Guy Rioux, termine à la fin juin son deuxième mandat de cinq ans.

- Le Conseil a signifié son intention de réévaluer les procédures de sélection des cadres de l'Université et de se pencher sur cette question en septembre.

Nommé trésorier du CJNB

Sébastien Michaud, étudiant de deuxième année en Sciences de la santé à Saint-Louis-Maillet, a été élu trésorier du conseil d'administration du Conseil de la jeunesse du Nouveau-Brunswick.

Cet organisme regroupe 15 jeunes qui ont été nommés par le premier ministre, Frank McKenna.

Décès

Christiane Blanchette, secrétaire du Doyen de l'École de droit, a perdu sa mère, Jeanne Massé, le lundi 9 avril dernier.

L'Université de Moncton offre ses sincères condoléances à la famille.

Une Collective propose une nouvelle politique en matière de harcèlement sexuel

Un groupe d'employées et d'étudiantes a formé une Collective, récemment, dans le but de formuler une proposition de politique en matière de harcèlement sexuel à l'Université de Moncton.

Cette Collective a été formée après avoir pris connaissance de la politique présentement en vigueur à l'Université, politique qui, de l'avis des instigatrices de cette Collective, n'offre pas suffisamment de protection aux victimes de harcèlement sexuel et sexiste, et ne permet pas de mettre fin à cette pratique, dont les femmes sont les principales victimes.

Selon Alice Guérette-Breau, porte-parole de la Collective, l'intention de l'Université se limite à se protéger elle-même, car les mesures proposées ne représentent pas une protection pour les victimes, et ne tentent pas de prévenir les comportements de harcèlement.

Selon la Collective, "une véritable politique doit, entre autres, viser à réduire la peur, l'ostracisme et la crainte de représailles que toute victime de harcèlement sexuel subit déjà."

Projet de politique

La Collective contre le harcèlement sexuel, après avoir pris connaissance des politiques existantes dans d'autres universités et consulté de nombreuses femmes sur le campus, a rédigé une proposition qu'elle a soumise, récemment, à une assemblée générale des femmes du campus. Cette assemblée, qui regroupait une cinquantaine d'employées et d'étudiantes, a adopté la proposition de politique.

Lors de cette assemblée, on a pu entendre des témoignages d'étudiantes et d'employées harcelées sur le campus. La Collective croit qu'il est urgent d'éduquer la population universitaire à sujet. Mme Guérette-Breau a mentionné que la politique existante à l'Université est pratiquement méconnue. Pourtant, selon elle, une des conditions fondamentales d'une telle politique exige qu'elle soit diffusée très largement.

Par la suite, une lettre a été envoyée au recteur, Louis-Philippe Blanchard, lui demandant de faire de cette proposition, la nouvelle politique de l'Université en matière de harcèlement sexuel. La Collective mentionne que "cette proposition a le mérite, de non seulement prévoir des mécanismes efficaces et accessibles, mais assure aux victimes, une protection face à d'éventuelles représailles." La lettre stipule, également, que "la proposition de la Collective identifie clairement la source du harcèlement, identification qui est à la base de toute campagne ou lutte contre ce comportement qui ne devrait aucunement être toléré dans une institution telle que l'Université."

La Collective est convaincue que cette proposition, si elle est mise en oeuvre par l'Université, fournira aux victimes, un recours efficace et aura force de dissuasion. Dans sa proposition de politique, elle estime que toute personne, qu'elle soit employée ou étudiante, a droit à la dignité et à l'intégrité dans son milieu de travail et d'étude. C'est pourquoi elle voudrait que le préambule de la politique dise que "l'U de M reconnaît que la plupart des victimes de harcèlement sexuel sont des femmes et que ce fait est étroitement lié aux rapports de domination des hommes sur les femmes tels qu'ils existent dans notre société. Ces rapports de domination comportent différentes formes de violence sexiste dont l'enjeu est l'approbation et le contrôle du corps des femmes."

La Collective demande que "l'Université de Moncton s'engage à prévenir toute forme de harcèlement sexuel et sexiste et à pénaliser sévèrement toute personne qui adopte de tels comportements." La politique proposée définit les formes de harcèlement sexuel, donne les étapes à suivre lorsqu'une victime désire déposer une plainte, et propose une éducation populaire à ce sujet, sur le campus.

Pour sa part, l'Association des bibliothécaires et professeurs de l'Université de Moncton (ABPUM) travaille, également, sur un projet de politique en matière de harcèlement sexuel.

La présidente du comité de l'ABPUM sur la condition de la femme, Lise Dubois, explique que l'Association a mandaté deux de ses comités, celui dont elle est la présidente et celui du statut et de la liberté universitaire, afin d'élaborer un projet de politique sur le sujet. "Nous croyons que la politique actuelle de l'Université n'est pas une politique claire et préventive", a-t-elle mentionné.

VISITE DE SHEILA COPPS *- A l'invitation du Département de science politique, Sheila Copps, candidate à la chefferie du Parti libéral du Canada, a prononcé , récemment, une mini-conférence, intitulée "Programme du PLC des années 90". Une centaine de personnes ont assisté. La photo nous laisse voir, dans l'ordre habituel, Ba Tran Quang, directeur du Département de science politique; Mme Copps; et Pierre-Luc Arseneau, président de l'Association des étudiants et étudiantes de science politique.*

Accroître la présence des femmes en génie

L'Association des universités et collèges du Canada, le Conseil canadien des ingénieurs, le Congrès des étudiants en génie du Canada, Emploi et Immigration Canada et Industrie, Sciences et Technologie Canada prendront par à une étude de 18 mois portant sur les moyens d'attirer et de retenir des étudiantes en génie.

En l'annonçant, la ministre de l'Emploi et de l'Immigration, Barbara McDougall, a mentionné que l'industrie canadienne fera face à une grave pénurie d'ingénieurs et d'ingénieures au cours des années 1990 et que, pour atténuer ce problème, il faudra accroître la présence des femmes dans le domaine du génie.

Selon des données publiées par l'AUCC, de 1971-1972 à 1987-1988, le nombre de femmes inscrites en génie et en sciences appliquées a fait un bond prodigieux de 679 pour cent, passant de 670 à plus de 5 200 inscriptions au premier cycle, et de 638 pour cent, passant de 103 à 760 aux cycles supérieurs. Cependant, malgré ces gains appréciables, la proportion des femmes dans ces domaines n'est que de 13 pour cent au premier cycle et de 12 pour cent aux autres cycles.

C'est pourquoi le président-directeur général de l'AUCC, Claude Lajeunesse, fonde beaucoup d'espoir sur l'étude. "J'espère que cette étude identifiera des moyens pratiques d'assurer une proportion plus équitable de femmes dans les écoles de génie et, par ricochet, au sein de la profession", dit-il.

Monique Frize, titulaire de la Chaire sur les femmes et le génie à l'Université du Nouveau-Brunswick, présidera le comité chargé de mener l'étude.

Atelier sur le développement viable

Brian T. Newbold, professeur titulaire au Département de chimie et biochimie, a, récemment, présenté deux conférences dans le cadre d'un atelier portant sur le développement viable, à Bathurst. Cet atelier était parrainé par la Faculté des sciences de l'Université du Nouveau-Brunswick, en collaboration avec les ministères de l'Éducation et du Commerce et de la Technologie du N.-B., et le ministère fédéral de l'Industrie, Sciences et Technologie.

M. Newbold a d'abord parlé des *Pluies acides et l'effet de serre - d'une source commune,* et, en second lieu, de *La couche d'ozone, des CFC et des BPC.*

Cet atelier était organisé pour les enseignants et enseignantes des écoles secondaires francophones de la province.

***COUPE MONCTON-OTTAWA** - L'équipe d'Ottawa, formée de Sylvie Patenaude et de Michel Mazerolle, a reçu le trophée de la meilleure équipe lors de la compétition de la Coupe Moncton-Ottawa, qui a eu lieu, récemment, à l'École de droit. M. Mazerolle a, également, été déclaré meilleur plaideur. La photo nous laisse voir, dans l'ordre habituel, Maurice Bastarache et Réjean Aucoin, de l'équipe de Moncton; MM. les juges Frédéric Arsenault, Maurice Lacourcière et Bernard Jean, qui ont formé le banc d'appel de cette compétition; Michel Mazerolle et Sylvie Patenaude, de l'équipe d'Ottawa.*

Une invitation du CRI

Yves Bolduc, professeur au Département d'études françaises, prononcera une conférence, intitulée *Images du Mexique,* lors d'une rencontre du Club des relations internationales, le vendredi 27 avril, à 18 heures, dans le salon des Sciences sociales, pièce 355, pavillon Léopold-Taillon. La soirée comprendra, également, un souper *à la fortune du pot* avec vin offert par le CRI.

Le deuxième point à l'ordre du jour sera la formation d'un comité pour organiser un voyage en Amérique du Sud, en 1992.

Yves Gagnon à l'Acfas

Yves Gagnon, professeur de physique à Saint-Louis Maillet, présentera une communication, intitulée *Étude expérimentale de la structure des écoulements de fluide derrière des grilles de turbulence,* lors du congrès de l'Association canadienne-française pour l'avancement des sciences, du 14 au 18 mai prochain, à l'Université Laval. Le professeur Gagnon présentera cette communication en collaboration avec MM. A. Strzelecki, P. Hébrard et L. Malart, de l'Onéra-CERT.

Mentionnons, également, que du 14 au 25 mai, le professeur Strzelecki visitera le Canada, et possiblement le campus d'Edmundston.

Joanne Banville, porte-parole le 19 mai au campus de Moncton

Finissante en administration avec concentration en informatique de gestion, Joanne Banville sera la porte-parole des finissants et finissantes lors de la Collation des diplômes, le samedi 19 mai.

Agée de 21 ans, l'étudiante de Saint-Quentin, présentera un discours basé sur la vie d'aujourd'hui et celle de demain. "Je ne veux pas aborder le passé. Les mesures, c'est aujourd'hui et demain qu'il faut les prendre. Ce qui s'est passé hier, c'est du passé; ça ne donne rien de s'apitoyer sur son sort."

Joanne apportera tout le bagage de connaissances qu'elle a accumulé au cours de sa vie, spécialement à l'Université de Moncton. "Ici, j'ai appris à me connaître. J'ai, également, élargi mes horizons. Je considère cela très important. Mon passage ici m'a permis de côtoyer des étudiants et étudiantes de d'autres pays et de d'autres cultures.

La porte-parole tentera de livrer un message positif. "Je veux dire aux jeunes de mon âge qu'il ne faut pas avoir peur d'aller de l'avant et qu'il ne faut pas se laisser abattre devant des situations difficiles. Nous devrons affronter plusieurs problèmes, mais il ne faudra pas se laisser prendre. Il va falloir être aux aguets, faire bien attention.", dit-elle. Le thème qu'elle a choisi, *Le défi sans frontière*, reflète bien cette orientation.

Depuis sa première année à l'Université, Joanne a toujours voulu être porte-parole des finissants et finissantes lorsqu'elle terminerait son baccalauréat. "C'est un grand honneur pour moi; ce n'est pas tous les jours qu'on a la chance de représenter ses amies et amis. J'ai donc tenté ma chance et je suis très heureuse d'avoir été choisie."

Pendant son séjour sur le campus, Joanne a toujours su concilier études et activités parascolaires. Elle a été animatrice à la résidence Lefebvre, instructrice à la piscine, correctrice pour certains professeurs et conseillère au laboratoire d'informatique à la Faculté d'administration. Elle s'est, également, impliquée dans différentes activités sportives intramurales au Ceps. Il est important de trouver un équilibre entre les études et sa vie sociale, dit-elle.

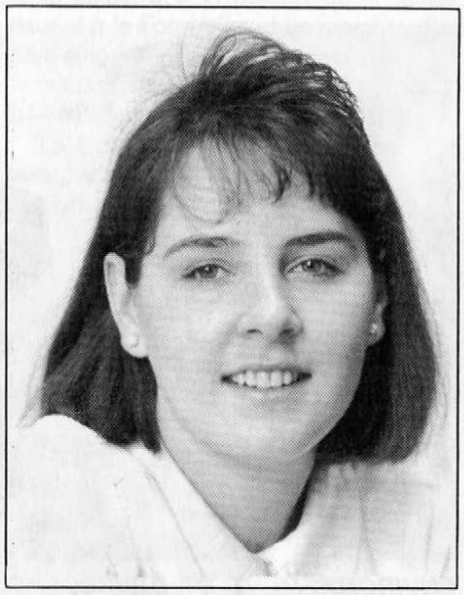

L'aînée d'une famille de trois enfants, toujours souriante, entrera sur le marché du travail après ses études. Si cela est possible, elle prévoit étudier à temps partiel pour décrocher son certificat de comptable agréée.

***ACTES DU COLLOQUE** - Dans le cadre de la Semaine des arts, la Chaire d'études acadiennes a effectué le lancement des Actes du colloque sur "La réception des oeuvres d'Antonine Maillet". Dans la photo, Marguerite Maillet, titulaire de la Chaire d'études acadiennes, à gauche, examine un exemplaire en compagnie de Judith Hamel, étudiante et secrétaire-recherchiste à la Chaire.*

Projet-impôt : un grand succès

Le Projet-impôt des étudiants et étudiantes de la Faculté d'administration a connu du succès à nouveau cette année.

Plus de 700 rapports d'impôt de contribuables de la région ont été remplis au cours du mois de mars. Ce service bénévole était offert pour une 20e année consécutive.

Selon Edgar Léger, professeur et personne ressource depuis le début, la qualité des services offerts d'année en année n'est plus à faire. "Ce sont surtout des étudiants et des étudiantes de troisième et de quatrième années qui font partie du groupe, dit-t-il. Les participants et participantes ont suivi deux ou trois cours d'impôt et sont guidés par les professeurs."

M. Léger ajoute qu'un représentant de Revenu Canada est venu rencontrer le groupe à deux reprises cette année.

Nouvelles subventions totalisant 62 300 $

Trois professeurs ont reçu des nouvelles subventions du Conseil de recherches en sciences humaines totalisant 62 300 $ pour l'année 1990-1991.

Louise Péronnet, directrice du Centre de recherche en linguistique appliquée, a reçu une subvention de deux ans de 33 300 $; James de Finney, professeur titulaire et vice-doyen de la Faculté des études supérieures et de la recherche, 10 400 $; et Pierre Ouellette, professeur et directeur du Centre d'études du vieillissement, 18 600 $.

Il faut, également, signaler que les projets des professeurs Yves Bolduc, Emmanuel Didier et Marie-Thérèse Seguin ont été placés sur une liste d'attente et pourront probablement être financés dans un proche avenir.

Quatre autres professeurs de l'U de M détiennent des subventions du CRSH.

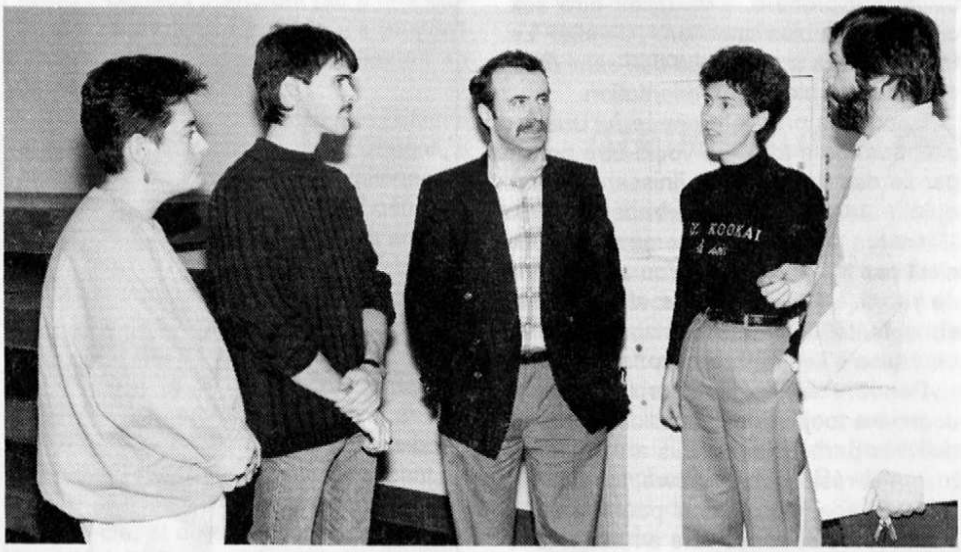

***ENVIRONNEMENT ET DÉVELOPPEMENT** - Lors de son passage à l'Université, Charles Condamines, directeur de l'Institut Panos, de Paris, a prononcé une conférence très appréciée portant sur l'environnement et le développement. La photo nous laisse voir quelques organisateurs et organisatrices de la rencontre, en compagnie du conférencier. De gauche à droite, on aperçoit Janice Chamberlain et Serge Arseneault, du groupe Sens Éco-logique; M. Condamines; Chantal Abord, d'Oxfam-Acadie; et Ronald Babin, professeur au Département de sociologie.*

La ville honore les Aigles Bleus

Les Aigles Bleus au hockey ont participé, récemment, à une réception organisée en leur honneur par la ville.

Le maire de la ville, Léopold Belliveau, a exprimé, au nom du conseil municipal et des citoyens et citoyennes de la ville, sa fierté devant l'exploit accompli par l'équipe en remportant le championnat universitaire canadien en cette année du centenaire de la ville.

M. Belliveau a annoncé qu'une bague commémorant l'événement sera remise de la part de la ville à chaque membre de l'équipe.

Université de Moncton
Sommaire - Budget 1990-91 (000 $)

	TOTAL	C U M	C U S L M	C U S
REVENUS				
Droits de scolarité	10 017 $	7 777 $	1 380 $	860 $
Subventions provinciales	40 747	33 955	4 967	1 825
Subventions fédérales	496	—	496	—
Autres revenus	1 595	1 307	225	63
Entreprises auxiliaires	3 933	3 330	396	207
TOTAL DES REVENUS	**56 788**	**46 369**	**7 464**	**2 955**
DÉPENSES				
Enseignement	29 715	24 396	3 766	1 553
Bibliothèques	2 985	2 583	287	115
Services à l'enseignement	3 027	2 229	798	—
Total - enseignement et recherche	35 727	29 208	4 851	1 668
Administration générale	5 135	4 087	691	357
Services aux étudiants	1 638	1 187	328	123
Terrains et bâtiments	5 586	4 693	604	289
Avantages sociaux	3 929	3 287	466	176
Entreprises auxiliaires	3 895	3 246	436	213
Rénovations et autres	1 463	1 257	77	129
Épargne prévue	(350)	(350)	—	—
TOTAL DES DÉPENSES	**57 023**	**46 615**	**7 453**	**2 955**
SURPLUS (DÉFICIT)	**(235) $**	**(246) $**	**11 $**	**—**

On demande la formation d'un comité tripartite

Le Conseil des gouverné-e-s. C'est le nom que s'est donné un groupe d'étudiants et d'étudiantes qui demandent la mise sur pied d'un comité tripartite, qui aurait comme mission d'aller chercher des fonds dans le secteur public afin de combattre la hausse annuelle des droits de scolarité.

Lors d'une conférence de presse, récemment, le comité a affirmé qu'il demandait une seule chose : la formation de ce comité. "Nous croyons qu'un comité d'étude de ce genre pourrait aller chercher des fonds dans le secteur privé, ce qui augmenterait les revenus de l'Université de Moncton et empêcherait l'augmentation annuelle des droits de scolarité", a expliqué le porte-parole, Jean-Philippe Raîche.

Le comité ne demande pas l'abolition de la hausse de 145 $ prévue pour septembre. Il agit maintenant pour les années à venir.

Ce comité serait formé d'un représentant ou d'une représentante de l'exécutif étudiant des campus d'Edmundston, de Moncton et de Shippagan; de deux membres de l'ABPUM; de deux membres de l'administration de l'Université dont le Recteur; et de deux membres du gouvernement provincial dont le sous-ministre à l'Enseignement supérieur et à la Formation et un membre d'un parti siégant dans l'opposition fantôme. Il serait arbitré par un représentant de la SAANB qui n'aurait pas droit de vote.

Le Conseil des gouverné-e-s prévoit occuper la salle 316 du pavillon Léopold-Taillon jusqu'à ce qu'il obtient gain de cause.

En bref au CUSLM

Pierre Zundel, professeur en opérations et économie forestières à l'École de sciences forestières, a été nommé au Conseil consultatif sur la recherche en génie forestier de l'Institut canadien de recherche en génie forestier.

Il y siégera à titre de représentant des universités canadiennes. Le rôle de ce comité est d'orienter les activités de l'Institut.

Lise Caron, professeure à l'École de sciences forestières, siégera à titre de membre du groupe sectoriel des zones naturelles de la Table ronde du Premier ministre sur l'environnement et l'économie.

Gérard Lavoie, bibliothécaire en chef, a été nommé *Personnalité de la semaine* par le journal L'Acadie Nouvelle du 6 avril.

On sollicite des candidatures

Le Conseil consultatif de la Chaire d'études acadiennes accepte les candidatures pour le poste de représentant ou représentante des étudiants et étudiantes des deuxième et troisième cycles jusqu'au 30 mai, à 16 heures.

L'occupation de ce poste est importante afin d'assurer une représentation de la population étudiante des deuxième et troisième cycles au sein d'un organisme voué à la recherche en études acadiennes dans tous les domaines.

Le Conseil est appelé à siéger deux fois l'an. Le représentant ou la représentante devra donc prévoir participer à une réunion par semestre universitaire.

Les candidatures doivent être soumises par écrit au bureau de la Chaire d'études acadiennes, pièce A 034, au sous-sol de la bibliothèque Champlain.

***L'ÉTAPE DE LA CONSULTATION** - Les deux candidats au rectorat, qui ont franchi l'étape de l'entrevue, ont été présentés à la communauté universitaire des trois constituantes pour consultation. Il s'agit de Jean-Bernard Robichaud, conseiller principal en politiques sociales au bureau de Montréal du Conseil canadien de développement social, et de Jean-Guy Vienneau, professeur titulaire d'éducation physique à l'Université de Moncton. D'ici le 15 mai, tout individu, groupe ou association pourra faire connaître par écrit ses commentaires ou recommandations au Comité consultatif de sélection du recteur. Prière de les adresser au secrétaire du Comité consultatif de sélection du recteur, Gilles Long, pièce 205, pavillon Léopold-Taillon. La photo nous laisse voir, dans l'ordre habituel, M. Vienneau, le professeur Pierre Dion, président de la rencontre de Moncton; et M. Robichaud.*

Invité à la rencontre annuelle des sociétés d'histoire acadiennes

Le Club d'histoire de l'Université de Moncton a été invité à participer à la rencontre annuelle des sociétés d'histoire acadiennes.

Cette réunion aura lieu à Shippagan, les 4 et 5 mai. La Société historique Nicolas-Denys y accueillera les représentants et représentantes des sociétés d'histoire pour une journée de conférences et de discussion.

La conférence inaugurale débutera à 20 heures, le vendredi 4 mai. Clarence LeBreton, directeur du Centre marin de Shippagan, parlera de la recherche qu'il vient de terminer sur le *Caraquet & Gulf Shore Railway*. Un vin et fromage suivra.

Durant la journée de samedi, les délégués et déléguées des sociétés d'histoire assisteront à des conférences en matinée et participeront à une table ronde suivant le dîner-causerie. Cette rencontre annuelle prendra fin avec une réunion d'affaires des sociétés d'histoire.

Calendrier des événements

ANDRAGOGIE

Denise Paquette-Frenette, consultante en éducation des adultes et coordonnatrice à la formation dans le programme *Forma-distance*, donnera un séminaire à l'intention des intervenants et intervenantes en enseignement à distance, intitulé *Andragogie et enseignement à distance*, le mercredi 2 mai, de 9 heures à 16 heures, dans le salon du Chancelier du pavillon Léopold-Taillon. Renseignements : Éducation permanente, au numéro 858-4121.

ARTS VISUELS

Les finissants et les finissantes du Département des arts visuels exposent leurs oeuvres jusqu'au 29 avril, à la Galerie d'art. Bienvenue à tous et à toutes.

COLLATION DES DIPLOMES

Les toges seront disponibles aux dates et heures suivantes : le mercredi 16 mai, de 19 à 22 heures; le jeudi 17 mai, de 10 h 30 à 17 h 30; et le vendredi 18 mai, de 19 à 21 heures, dans le local 273 de la Faculté d'administration; et le samedi 19 mai, de 9 à 13 heures, dans le gymnase du Ceps.

CONFÉRENCE

Brian T. Newbold, professeur titulaire au Département de chimie et biochimie, sera le conférencier lors de la réunion annuelle de l'Institut des agronomes du Nouveau-Brunswick, qui aura lieu à l'auberge Keddy's Motor Inn, le samedi 28 avril, à 15 heures. La conférence portera sur *L'effet de serre et l'agriculture.*

EXPOSITION AU MUSÉE

La maison de production ProArtis présente, en collaboration avec Co-op Atlantique, une exposition des oeuvres de l'artiste acadien, Nérée Degrâce, jusqu'au 29 avril, au Musée acadien. Vingt-deux tableaux sont en montre. Bienvenue à tous et à toutes.

FEMMES CADRES

Viola Léger prononcera une conférence, intitulée *Oeuvrer dans le milieu culturel du Nouveau-Brunswick,* lors d'un dîner-causerie du Programme de perfectionnement pour femmes cadres, le vendredi 20 avril, de 12 heures à 13 h 30, au restaurant Judson's, à Moncton. Renseignements : Pauline Roy, au numéro 858-4079.

JEUNES CHERCHEUR-E-S

La Faculté des études supérieures et de la recherche et l'Association canadienne-française pour l'avancement des sciences (Acfas-Acadie) présentent un premier *Concours des jeunes chercheurs et jeunes chercheures*, le mardi 1er mai, de 9 à 17 heures, au pavillon Rémi-Rossignol. Si vous désirez de plus amples renseignements, veuillez rejoindre les co-présidents, **Chung Chi Wen**, au numéro 858-4059, ou **Colleen Doucet**, au numéro 858-4334.

LE PERFECTIONNEMENT PROFESSIONNEL

Un 10e colloque de perfectionnement professionnel pour les employées et employés de bureau aura lieu les 3 et 4 mai, au Centre universitaire de Shippagan. Si vous désirez de plus amples renseignements sur ce colloque, il faut communiquer avec Fernande Paulin, au numéro 336-3761, ou Gisèle Roy, au numéro 336-4761.

PIANO QUATRE MAINS

Les pianistes **Gergely Szokolay** et **Charles Reiner** présenteront un concert de musique française, le dimanche 22 avril, à 20 heures, dans la salle de spectacle de la Faculté des sciences de l'éducation.

M. Szokolay a fait des études à l'Académie F. Liszt et au Conservatoire de Tchaikovsky, à Moscou. Il a donné plusieurs récitals comme soliste et chambriste en Hongrie, en Union Soviétique, en Autriche, en Grèce, aux États-Unis et au Canada.

Charles Reiner est arrivé à Montréal de la Hongrie, en 1951. Il a fait des tournées en Europe, en Chine, en Afrique, ainsi qu'en Amérique du Nord et du Sud. Il a enregistré plus de 35 albums.

Ce concert sera enregistré par la Société Radio-Canada. L'entrée est libre. Ce concert devait, au préalable, avoir lieu le samedi 21 avril.

QUATUOR ARTHUR-LEBLANC

Le **Quatuor Arthur-LeBlanc** et le **Quatuor Orford** présenteront un concert, le mercredi 25 avril, à 20 heures, dans la salle de spectacle de la Faculté des sciences de l'éducation. Au programme, vous pourrez entendre des oeuvres de Chostakovitch, Ravel et Brahms. Ce concert sera enregistré par la Société Radio-Canada. L'entrée est libre et bienvenue à tous et à toutes.

RÉCITAL DE PAULA HÉBERT

Le récital de la soprano Paula Hébert, qui devait avoir lieu le 9 avril, a été remis au jeudi 19 avril, à 20 heures, dans la salle de spectacle de la Faculté des sciences de l'éducation. Le programme propose des oeuvres de Mozart, Schumann, Poulenc, Puccini, etc. L'entrée est libre et bienvenue à tous et à toutes.

SYMPOSIUM DU CRLA

Le Centre de recherche en linguistique appliquée organise un symposium sur le thème de *L'aménagement linguistique en Acadie du Nouveau-Brunswick,* les 3, 4 et 5 mai, au salon du Chancelier. Renseignements : Louise Péronnet, au numéro 858-4057.

HEBDO Campus

Éditeur
Le Service de l'information et des relations publiques
Université de Moncton
Moncton (N.-B.) E1A 3E9
Téléphone : (506) 858-4129

Directeur
Paul-Émile Benoît

Rédacteur en chef
William Thériault

Équipe de rédaction
Paul-Émile Benoît, Carol Doucet, William Thériault

Secrétaire
Nicole Cormier

Montage
Jocelyne Doiron

HEBDO-CAMPUS est distribué gratuitement à tous les membres de la communauté universitaire et aux personnes de l'extérieur qui en font la demande.

Tous les textes et renseignements doivent être soumis **au plus tard le jeudi** pour publication la semaine suivante au **local 300**, pavillon Léopold-Taillon, Université de Moncton.

Reproduction des articles autorisée sans préavis.

Dépôt légal à la Bibliothèque nationale du Canada, ISSN 0829-0172.